

FT614 – Cornières magnétiques pour trappe de visite*Modèle PM**Modèle GM***Descriptif**

Jeu de 2 paires de cornières pour la création de trappes de visite dans une cloison carrelée.

Les cornières sont ajustables en hauteur et permettent la réalisation de trappes de hauteur et de largeur variables :

- Largeur de 100 à 500 mm
- Hauteur de 190 à 300 mm pour le modèle PM
Hauteur de 290 à 500 mm pour le modèle GM

Fermeture magnétique de la trappe (les cornières fixes sont munies d'aimants).

Ouverture de la trappe de visite par pression du doigt sur sa partie inférieure.

Possibilité de retirer entièrement la trappe de visite.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Usage en mur uniquement.

Matières

- Acier galvanisé

Références

Modèle	Largeur de trappe réalisable	Hauteur de trappe réalisable	Référence
PM	De 100 à 500 mm	De 190 à 300 mm	52 50 020
GM		De 290 à 500 mm	52 50 010

Mise en œuvre

- Une fois la réservation créée dans la cloison, recouper si besoin le bas des cornières selon la hauteur de la trappe de visite à réaliser. (Les cornières doivent être positionnées zone aimantée vers le haut).
- Avant la mise en œuvre du carrelage, coller ou visser sur la cloison les cornières fixes de chaque paire de cornières en veillant à ce que l'aimant soit bien positionné en haut de la cornière.
- Insérer les cornières mobiles dans les cornières fixes.
- Coller les carreaux sur la cloison, sur les cornières fixes, ainsi que sur les cornières mobiles en respectant l'espacement entre les carreaux.
Si besoin, relier les carreaux formant la trappe en collant d'autres carreaux sur leur envers.



Paire de cornières pour la partie gauche de la trappe (modèle PM)



Montage du modèle GM

- S'assurer que la trappe de visite est opérationnelle en appuyant sur les carreaux du bas et la faire basculer.
Il est possible de retirer la trappe en la faisant glisser vers le haut en position ouverte.
- Jointoyer les carreaux se trouvant sur la cloison ainsi que les carreaux composant la trappe de visite en prenant garde de ne pas jointoyer le pourtour de la trappe de visite.



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 route les Révoulins
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03